



Enquête à 6 mois PON FSE

Rapport de synthèse des résultats du PON FSE 2014-2020

Participants sortis entre le 1^{er} janvier 2014 et le 30 juin 2022

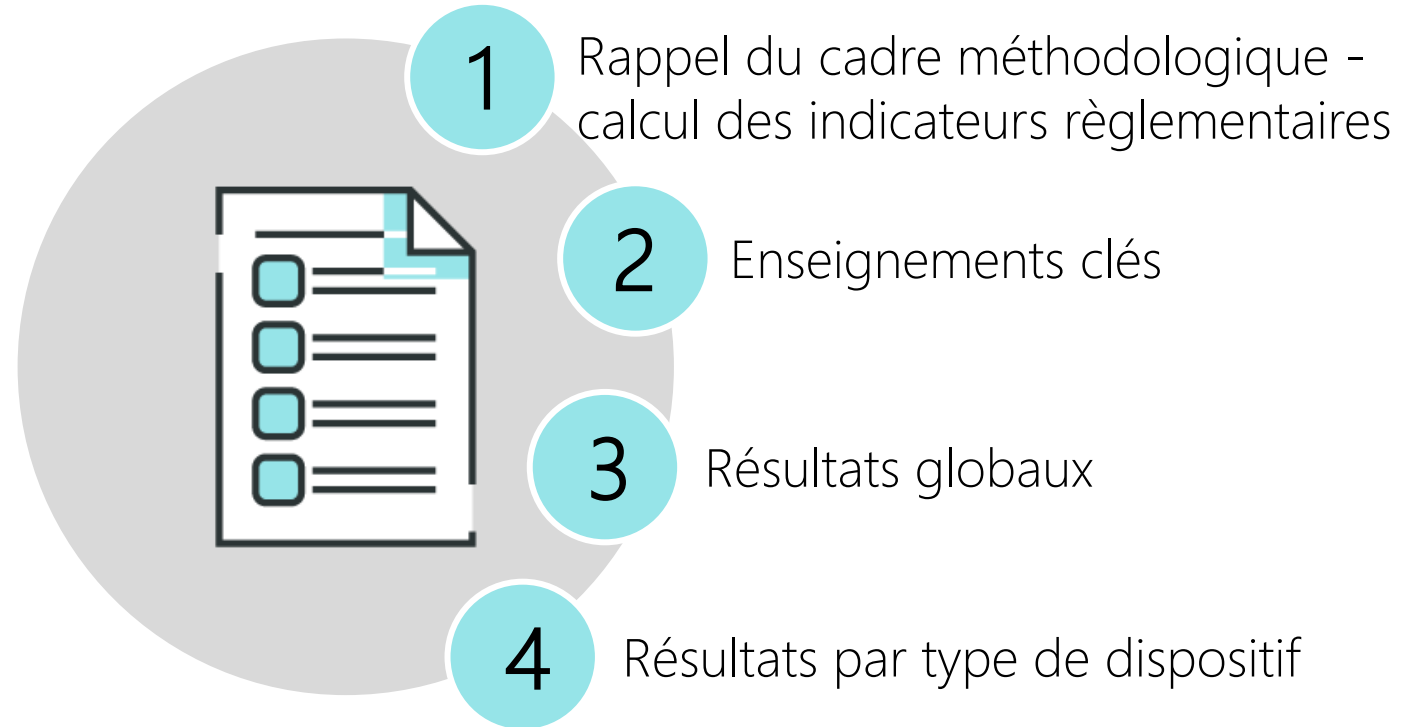
Contacts LVDC

Mohamed BEN-HALIMA, Directeur de Département Service Public : mohamed.ben-halima@lavoixduclient.fr

Thi-Phuong DINH, Chef de projet : thi-phuong.dinh@lavoixduclient.fr

Cette enquête a été cofinancée par l'Union Européenne (Fonds Social Européen)

Sommaire





1

Rappel du cadre
méthodologique –
calcul des indicateurs
réglementaires

Méthodologie de l'enquête (1/2)



Les résultats présentés dans ce rapport concernent la période de programmation 2014-2020, auprès des participants sortis entre le 1^{er} janvier 2014 et le 30 juin 2022.

La programmation 2014-2020 a été scindée en 2 périodes :

- **Première période** : réalisation des enquêtes pour les sortants sortis entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 juillet 2018. Ces enquêtes ont été organisées en 2 vagues.
- **Deuxième période** : réalisation des enquêtes pour les sortants sortis entre le 1^{er} août 2018 et le 30 juin 2022. Ces enquêtes ont été organisées en 3 vagues.

Première période	Enquête 2018	Sortis entre janvier 2014 et mars 2017
	Enquête 2019	Sortis entre avril 2017 et juillet 2018
Deuxième période	Enquête 2021	Sortis entre août 2018 et juin 2020
	Enquête 2022	Sortis entre juillet 2020 et juin 2021
	Enquête 2023	Sortis entre juillet 2021 et juin 2022

La consolidation des vagues d'enquêtes des sortants de 2014-2018 et 2018-2022 a permis le calcul des indicateurs FSE sur la période de programmation 2014-2020.

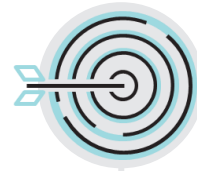
La première période a permis de renseigner les indicateurs du RAMO 2018 (RAMO intermédiaire). La consolidation des deux périodes permettra de renseigner le RAMO 2025 (RAMO final de l'ensemble de la programmation).



Méthodologie de l'enquête (2/2)



Pour répondre à l'exigence de la Commission européenne, la mesure des indicateurs a été effectuée selon une **méthode probabiliste de stratification**. Un **plan d'échantillonnage stratifié** sur les variables sexe, âge, catégorie de région, niveau de formation, et situation défavorisée a été établi.



Un **niveau de précision par période de +/-2%** est attendu ; un seuil maximum de 5% est toléré pour les populations faibles.



Les valeurs des indicateurs présentés constituent des **estimations statistiques** réalisées via la **méthode d'extrapolation** auprès d'un échantillon de participants puis redressement.



Une **note méthodologique** cadrant toute l'opération a été rédigée, précisant :

- La méthodologie de l'échantillonnage (conforme aux exigences de la Commission européenne)
- Le redressement (méthode de calage sur marge à partir des variables de stratification)
- Le calcul des indicateurs

Les axes

4 Axes stratégiques

Axe 1

Accompagner vers l'emploi les demandeurs d'emploi et les inactifs, soutenir les mobilités professionnelles et développer l'entrepreneuriat .



4 priorités d'investissement : 8.1 - 8.3 - 8.7 - 10.1

Axe 2

Anticiper les mutations et sécuriser les parcours professionnels



2 priorités d'investissement : 8.5 - 8.6

Axe 3

Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion



2 priorités d'investissement : 9.1 - 9.4

Axe 5

Mise en œuvre des crédits REACT-EU



Une priorité d'investissement : 13.1

Les priorités d'investissement

Axe 1

8.1 L'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives, notamment les chômeurs de longue durée et les personnes qui se trouvent les plus éloignées du marché du travail, également grâce à des initiatives locales en faveur de l'emploi et au soutien à la mobilité professionnelle.

8.3 L'emploi indépendant, l'entrepreneuriat, et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes.

8.7 La modernisation des institutions du marché du travail, telles que les services publics et privés de l'emploi, de façon à mieux répondre aux besoins du marché du travail, y compris par des actions visant à améliorer la mobilité professionnelle transnationale.

10.1 La réduction et la prévention du décrochage scolaire et la promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation.

Axe 2

8.5 L'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs.

Axe 3

9.1 L'inclusion active, y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi.

Axe 5

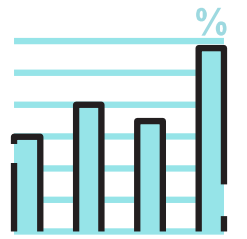
13.1 La réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de la COVID-19 et la préparation d'une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie.

Les 2 priorités d'investissement non retenues

La priorité 8.6 n'a pas été retenue en raison du faible nombre de participants.

La priorité 9.4 n'a pas été retenue en raison du faible nombre de participants et de son démarrage tardif.

6 indicateurs à calculer (1/2)



4 indicateurs communs FSE

- Participants en emploi (CR06)
- Participants avec une amélioration de la situation sur le marché du travail (CR07)
- Participants de plus de 54 ans en emploi (CR08)
- Participants défavorisés en emploi (CR09)

2 indicateurs spécifiques relatifs à la création d'entreprise pour la priorité d'investissement 8.3

- Participants ayant créé ou repris une entreprise existante dans les six mois après leur participation (CR83_1)
- Femmes ayant créé ou repris une entreprise existante dans les six mois après leur participation (CR83_2)

Selon les guidances européennes, les indicateurs nécessitent un **échantillonnage représentatif par Priorité d'investissement** avec une stratification obligatoire sur le sexe des participants et la catégorie de région. L'âge, le niveau d'éducation et la situation favorisée/défavorisée impactant le résultat des indicateurs FSE, ils ont aussi été intégrés dans le **plan de stratification** détaillé ci-dessous :

Détail des critères de stratification

1. Sexe

Homme
Femme

2. Catégorie de région

Catégorie 1 : régions plus développées (PIB > 90% de la moyenne de l'UE-27)

Catégorie 2 : régions en transition (PIB de 75% à 90% de l'UE-27)

Régions moins développées : régions dont le PIB par habitant est inférieur à 75% du PIB

3. Âge

Moins de 25 ans
25-39 ans
40-54 ans
Plus de 54 ans

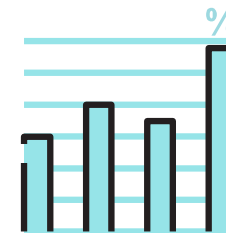
4. Niveau d'éducation

CITE 0-1-2
CITE 3-4
CITE 5 à 8

5. Situation sociale

Non défavorisé
Défavorisé

6 indicateurs à calculer (2/2)



Par priorité d'investissement les indicateurs FSE à renseigner sont les suivants :

Indicateurs par PI	Participants en emploi 6 mois après la sortie (CR06)	Participants défavorisés en emploi 6 mois après la sortie (CR09)	Participants de plus de 54 ans en emploi 6 mois après la sortie (CR08)	Participants avec une amélioration de la situation sur le marché du travail 6 mois après la sortie (CR07)	Indicateur spécifique
8.1	Applicable	Applicable	Applicable	Applicable	Non applicable
8.3	Applicable	Applicable	Applicable	Applicable	CR83-1, CR83-2
8.5	Applicable	Applicable	Applicable	Applicable	Non applicable
8.7	Applicable	Applicable	Applicable	Applicable	Non applicable
9.1	Applicable	Applicable	Applicable	Applicable	Non applicable
10.1	Applicable	Applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
13.1	Applicable	Applicable	Applicable	Applicable	Non applicable

Chômeurs / inactifs à l'entrée



Pour la population des chômeurs/inactifs à l'entrée, le taux d'insertion à 6 mois (CR06) correspond aux personnes ayant trouvé un emploi 6 mois après leur sortie de l'action.

En emploi à l'entrée



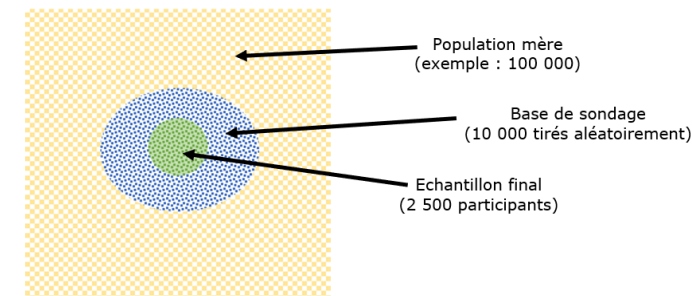
Pour la population en emploi à l'entrée, le taux d'amélioration de la situation de travail à 6 mois (CR07) correspond à au moins l'une de ces situations 6 mois après la sortie :

- Passage d'un temps partiel à un temps complet
- Passage d'un emploi temporaire (CDD, intérim) à un emploi permanent (CDI, fonctionnaire)
- Passage à un emploi ou poste plus qualifié et/ou exigeant davantage de compétences
- Passage à un emploi ou poste exigeant davantage de responsabilités
- Promotion
- Pour les statuts indépendants : amélioration de la situation sur le marché du travail

Base de sondage et échantillonnage

Pour garantir une **représentativité de la population dans l'échantillon** et permettre une lecture fiable des résultats, une sélection aléatoire d'une **base de sondage par priorité d'investissement** de l'ordre de 4 fois plus grande que la taille de l'échantillon désirée est effectuée. *Par exemple de 10 000 participants maximum pour interroger 2 500 participants.*

Cette méthodologie augmente considérablement l'effort déployé pour joindre une personne mais elle permet d'obtenir un échantillon représentatif et de représenter toutes les sensibilités de la population. Dans le cas contraire, uniquement les personnes facilement joignables seraient interrogées et l'échantillon obtenu ne serait pas représentatif.



Exemple de lecture de tableau :

Pour la cible chômeurs / inactifs à l'entrée, de la PI 8.1, la population a été de 418 219. Un tirage aléatoire a permis la sélection d'une base de sondage de 43 760 environ 10% de la population.

La taille de l'échantillon finale obtenue a été de 10940, ce qui équivaut donc à 4 contacts pour obtenir une réponse. Cela indique donc un taux de sondage d'environ 25%.

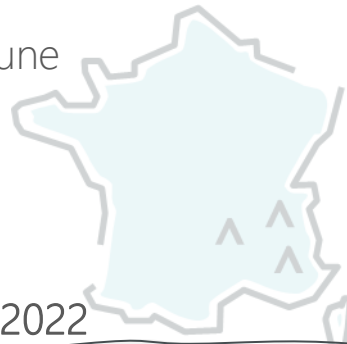
Cette méthode a été appliquée de manière similaire pour les différentes cibles de la population étudiée, démontrant ainsi un effort conséquent pour obtenir un échantillon représentatif.

Priorité d'investissement	Population sortis entre janvier 2014-2022 juin			Base de sondage			Taille d'échantillon		
	Total	Chômeurs inactifs à l'entrée	En emploi à l'entrée	Total	Chômeurs inactifs à l'entrée	En emploi à l'entrée	Total	Chômeurs inactifs à l'entrée	En emploi à l'entrée
8.1	437461	418219	19242	63002	43760	19242	16387	10940	5447
8.3	82084	56137	25947	53908	33668	20240	13477	8417	5060
8.5	213346	108401	104945	67608	39156	28452	16902	9789	7113
8.7	7947	6672	1275	7036	6672	364	3379	3288	91
9.1	2718183	1928249	789934	64800	35220	29580	16200	8805	7395
10.1	60402	50256	10146	31364	31364		7841	7841	0
13.1	268794	251425	17369	15084	8416	6668	3771	2104	1667
Total	3 788 217	2 819 359	968 858	302 802	198 256	104 546	77 957	51 184	26 773

Les participants Total FSE (toutes PI hors 8.6 et 9.4, non retenues)

3,7 Millions

participants sont sortis d'une opération financée par le FSE entre



77 957
répondants
à l'enquête

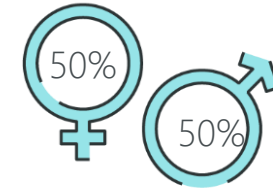
Le 1^{er} janvier 2014 et le 30 juin 2022

Un peu plus de **3,7 millions de participants** ont été touchés par une action FSE **entre 2014 et 2022**. Ces initiatives s'articulent autour de 8 priorités d'investissement dont 6 ont fait l'objet d'une enquête auprès de leurs participants. La priorité 9.1 concerne à elle-seule 70 % de l'ensemble des participants des actions co-financées.

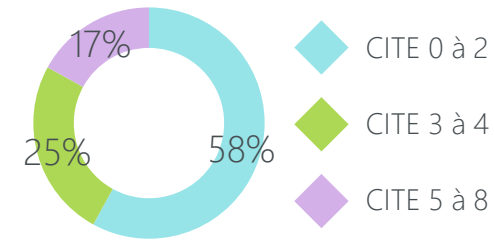
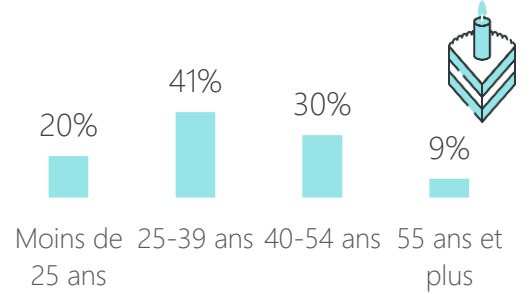
Les actions du FSE visent principalement un public éloigné de l'emploi, qu'il soit chômeur ou inactif (84% des participants).

* Situation défavorisée : personne de niveau de formation CITE 0 et/ou allocataire de minima sociaux et/ou en situation de handicap et/ou sans domicile fixe ou à risque d'exclusion et/ou dont l'un des parents est né à l'étranger

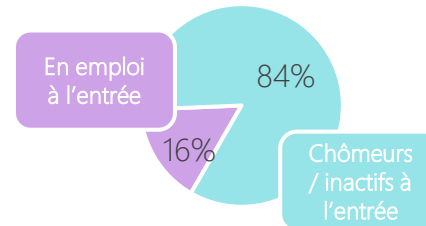
PROFIL DES PARTICIPANTS :



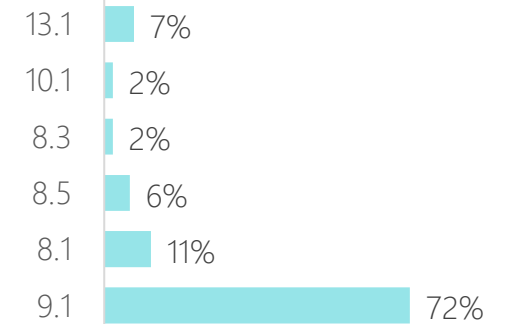
Femmes
Hommes



75%
en situation
défavorisée*



Priorités d'investissement :



Les résultats des indicateurs par priorité d'investissement

	Indicateurs (sortants entre janvier 2014 et juin 2022)	Priorités d'investissement							TOTAL
		8.1	8.3	8.5	8.7	9.1	10.1	13.1	
Chômeurs / inactifs à l'entrée	Participants en emploi 6 mois après leur sortie (CR06)	55%	58%	51%	55%	38%	21%	49%	42%
	Participants seniors (plus de 54 ans) en emploi 6 mois après leur sortie (CR08)	35%	39%	31%	38%	30%	-	32%	31%
	Participants défavorisés en emploi 6 mois après leur sortie (CR09)	50%	53%	46%	51%	37%	22%	41%	38%
En emploi à l'entrée	Participants dont la situation sur le marché du travail s'est améliorée 6 mois après leur sortie (CR07)	35%	37%	33%	42%	26%	-	39%	30%
Indicateurs spécifiques	Participants ayant créé ou repris une entreprise existante dans les six mois après la fin de leur participation (CR83-1)	-	40%	-	-	-	-	-	40%
	Femmes ayant créé ou repris une entreprise existante dans les six mois après la fin de leur participation (CR83-2)	-	36%	-	-	-	-	-	36%



Le taux global d'insertion à 6 mois auprès des sortants de 2014 à 2022 s'élève à 42%.

Le taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois (CR06) varie selon les priorités d'investissement et les publics ciblés. La priorité d'investissement 10.1 (décrochage scolaire) affiche le taux le plus faible ; la 10.1 s'adresse en effet à un public jeune qui reste en majorité en formation. A l'inverse, la priorité 9.1 (inclusion active) est en dessous du taux global quel que soit l'indicateur.

Sur les indicateurs spécifiques de création d'entreprises, près de 4 personnes sur 10 issues de la priorité 8.3 ont créé ou repris une entreprise.

Les résultats des indicateurs par période de programmation et PI

Indicateurs	Période	Priorités d'investissement							TOTAL
		8.1	8.3	8.5	8.7	9.1	10.1	13.1	
Chômeurs / inactifs à l'entrée Participants en emploi 6 mois après leur sortie (CR06)	2014-2022	55%	58%	51%	56%	38%	21%	49%	42%
	2018-2022	52%	62%	54%	57%	38%	23%	49%	41%
	2014-2018	59%	53%	51%	54%	38%	18%	NC	42%
En emploi à l'entrée Participants dont la situation sur le marché du travail s'est améliorée 6 mois après leur sortie (CR07)	2014-2022	35%	37%	33%	42%	28%	NC	39%	30%
	2018-2022	34%	43%	34%	43%	30%	NC	39%	32%
	2014-2018	36%	32%	32%	42%	26%	NC	NC	28%



Le taux d'insertion de la programmation 2014-2020 enregistre une performance stabilisée à 42%. Les PI 9.1 (inclusion active) et 10.1 (décrochage scolaire) affichent des taux en deçà de la moyenne globale. A l'inverse, les PI 8.3 (emploi indépendant, entrepreneuriat, et création d'entreprises) et 8.7 (modernisation des institutions du marché du travail) sont au-dessus de la moyenne et continuent de progresser entre les deux périodes.

La situation des participants en emploi s'est un peu améliorée entre les deux périodes.



2

Enseignements clés

Enseignements clés



1

Un taux d'insertion à 6 mois de 42%, soit 1,47 million de personnes insérées sur le marché du travail entre 2014 et 2022. Et parmi les participants en emploi à l'entrée, un tiers d'entre eux ont connu une amélioration de leur situation de travail dans les 6 mois suivant leur sortie des opérations.

2

Les indicateurs restent similaires entre les 2 périodes de programmations.

Le taux d'insertion à 6 mois reste stable entre les 2 périodes de programmations 2014-2018 et 2018-2022 avec des sorties positives qui concernent la moitié des participants.

3

Les populations les moins qualifiées, et les participants les plus âgés connaissent plus de difficultés à s'insérer quelle que soit la période de programmation.

4

Les priorités d'investissement 8.1 (accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives), 8.3 (emploi indépendant, entrepreneuriat, et création d'entreprises) et 8.7 (modernisation des institutions du marché du travail) sont celles qui affichent les meilleurs taux d'insertion à 6 mois. En lien avec l'objectif de la P.18.3, suite au covid, un attrait plus important vers l'emploi indépendant a en effet été constaté ; cette tendance perdure aujourd'hui.

5

La majorité des emplois sont des emplois durables.

Parmi les participants ayant trouvé un emploi à 6 mois, 53% ont obtenu un emploi durable (indépendant, CDI ou CDD de 6 mois ou plus).

6

La majorité des participants reconnaissent les bénéfices des actions sur leur situation professionnelle - près des 6 participants sur 10. L'amélioration de l'autonomie est très significative pour les PI 8.5, 8.7, 9.1 et 10.1.

3

Résultats globaux



Indicateurs clés

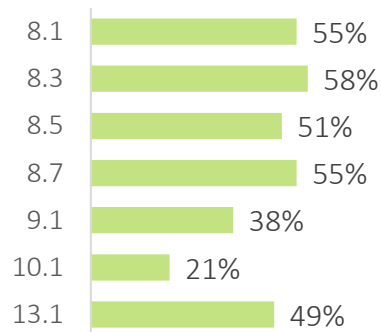
Total FSE (hors PI 8.6 et 9.4)

Chômeurs / inactifs à l'entrée

Taux d'emploi à 6 mois

42%

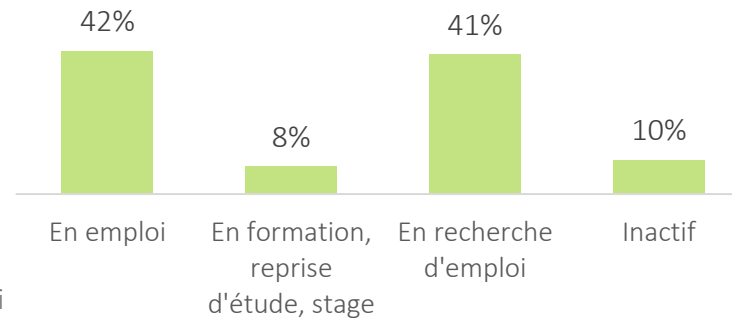
Taux d'insertion par PI



Taux de sorties positives à 6 mois
(emploi + formation)

50%

Situation à 6 mois



Dont 53% d'emploi durable



Mobilité géographique pour l'emploi ou la formation : 26% (7% avec changement de région, 19% sans)



Le taux des participants chômeurs ou inactifs à l'entrée ayant **accédé à un emploi à 6 mois est de 42%**. Par PI, ce taux avoisine plus de 50% sauf pour les PI 9.1 et 10.1 qui sont en dessous de la moyenne globale.

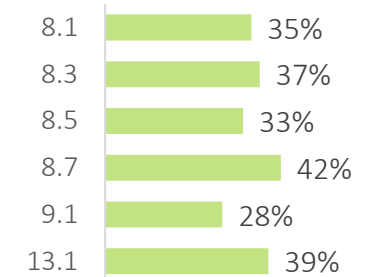
Un tiers des participants en emploi à l'entrée ont vu leur situation de travail s'améliorer. Par PI, une amélioration d'autant plus notable pour les PI 8.7 et 13.1.

En emploi à l'entrée

Taux d'amélioration de la situation de travail à 6 mois

30%

Taux d'amélioration de la situation de travail par PI



68% sont en emploi 6 mois après leur sortie

Parmi les 32% qui ne sont pas en emploi 6 mois après leur sortie, on trouve :

- 21% en recherche d'emploi, 4% en formation et 7% dans une autre situation
- 88% sont issus de la PI 9.1
- 54% ont un niveau d'éducation CITE 0 à 2

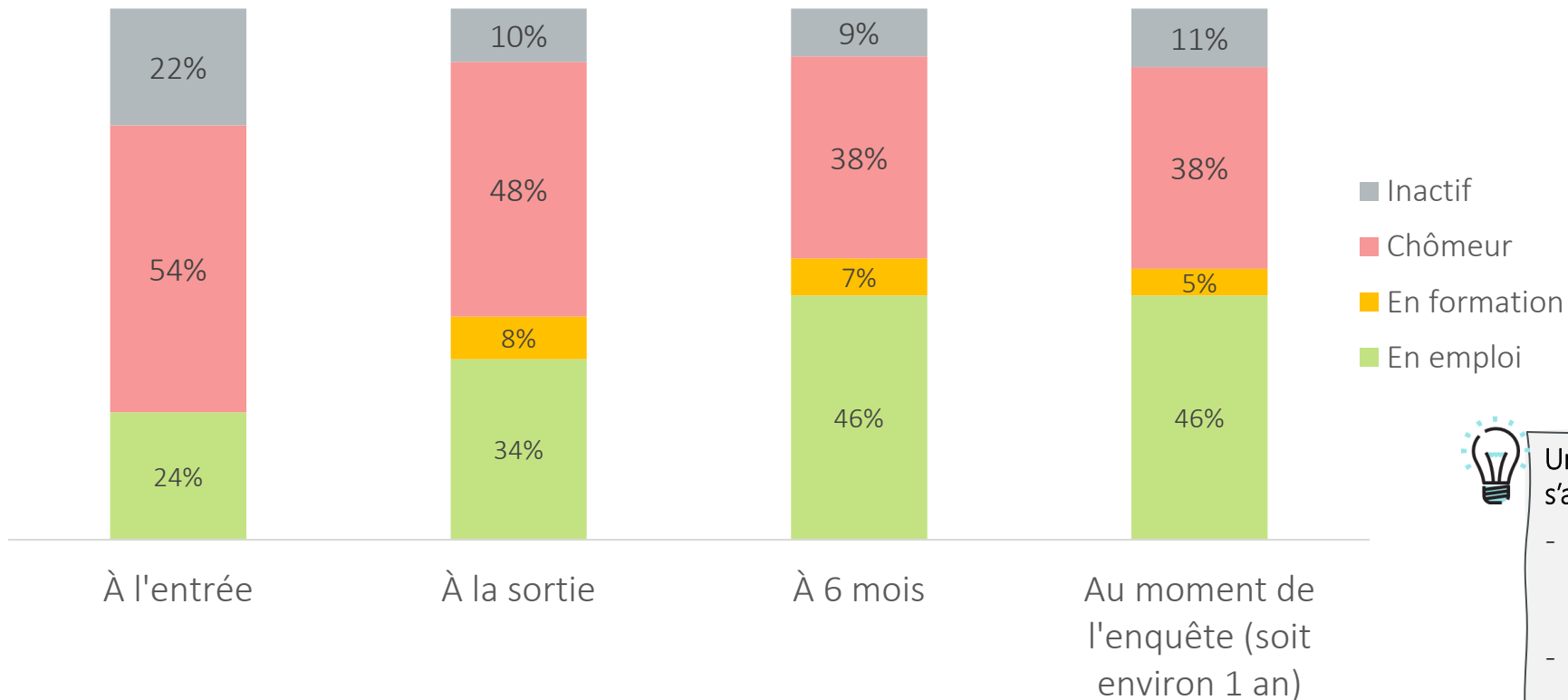
Évolution de la situation des participants sur le marché du travail

Total FSE

Chômeurs / inactifs à l'entrée

+

En emploi à l'entrée



Une situation sur le marché du travail qui s'améliore largement après les opérations :

- 24% des participants occupent un emploi à l'entrée contre 46% à 6 mois, presque le double des participants.
- Les demandeurs d'emploi qui constituaient plus de la moitié de participants à l'entrée de l'action voient leur taux baisser à 38% à 6 mois.
- Le taux d'inactifs passe également de 22% à 9% 6 mois après la fin de l'action.

Taux d'emploi à 6 mois par catégorie de participants

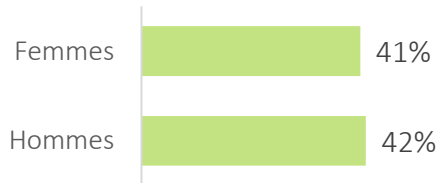
Total FSE (hors PI 8.6 et 9.4)

Rappel taux d'insertion global : 42%

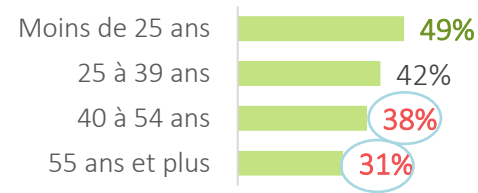
Chômeurs /
inactifs à l'entrée



GENRE



TRANCHE D'ÂGE



L'âge, le niveau de formation et la situation sociale sont des déterminants forts de l'insertion dans l'emploi. Les moins de 25 ans, les participants à niveau de formation plus élevé et les participants en situation non défavorisée sont mieux insérés sur le marché du travail 6 mois après leur sortie.

À l'inverse, le taux d'insertion est plus faible parmi les plus âgés (40 ans et plus) et les personnes à plus faible niveau de qualification (CITE 0 à 2).

L'obtention d'une qualification reste également un booster pour l'accès à l'emploi (+6 points par rapport à la moyenne).



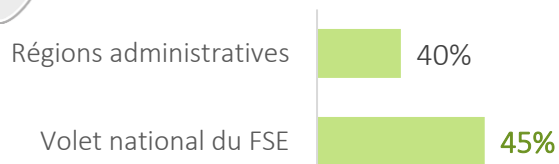
NIVEAU DE FORMATION



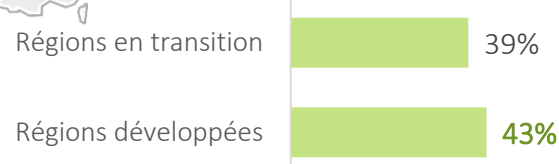
SITUATION SOCIALE



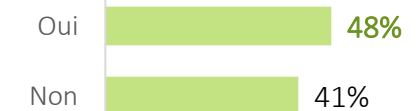
ORIGINE ADMINISTRATIVE



CATÉGORIE DE RÉGION



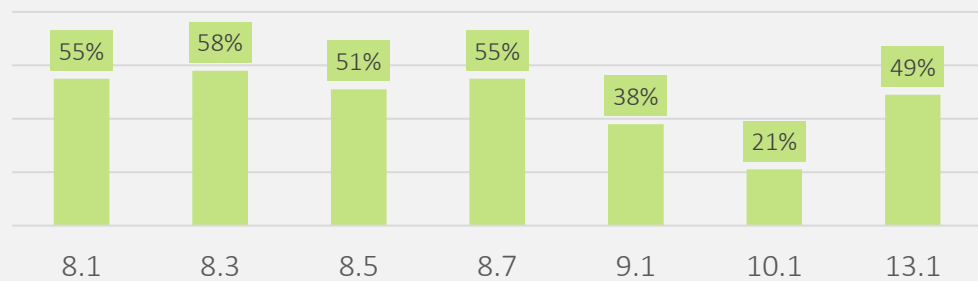
OBTENTION D'UNE QUALIFICATION



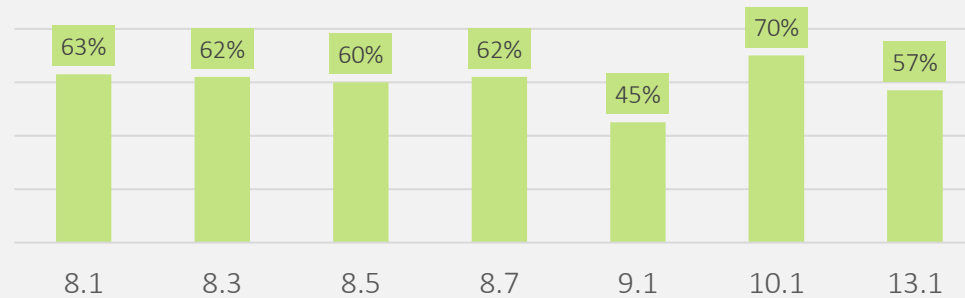
Résultats par priorité d'investissement

Chômeurs / inactifs à l'entrée

Rappel : Insertion à 6 mois



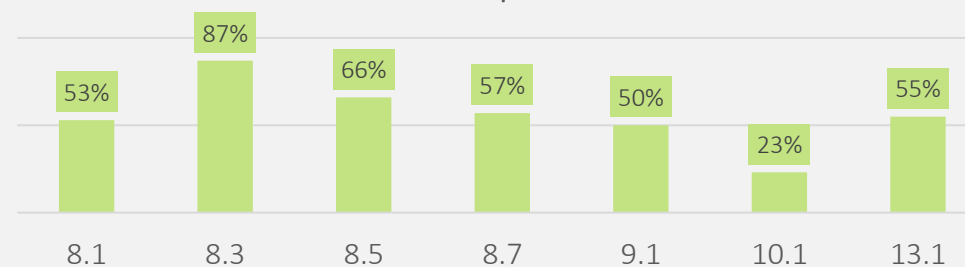
Sorties positives (emploi + formation) à 6 mois



La PI 10.1 est la priorité d'investissement avec le taux de sorties positives (emploi + formation) le plus élevé avec 7 candidats 10 concernés, avec plus de la moitié en formation. Un taux en lien avec l'objectif de cette priorité qui est la lutte contre le décrochage scolaire.

La PI 8.3 en lien avec l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat, et la création d'entreprises est la priorité d'investissement avec le meilleur taux d'emploi durable à 6 mois, avec près de 9 participants sur 10.

Emploi durable* à 6 mois parmi les personnes ayant trouvé un emploi



* Emploi durable : CDI, fonctionnaire CDD de 6 mois ou plus, indépendant, gérant d'entreprise

Perception de l'opération par les participants

Total FSE

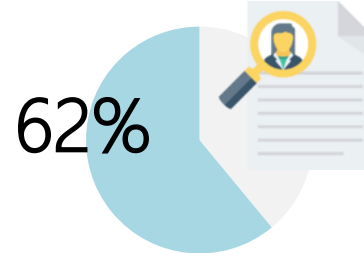
Chômeurs / inactifs à l'entrée

+

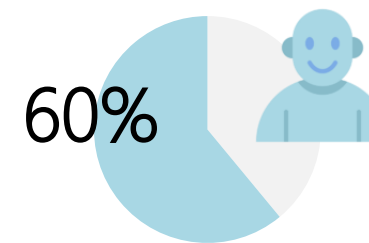
En emploi à l'entrée



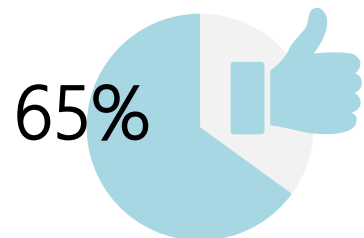
37% savaient que l'opération était financée par l'Europe



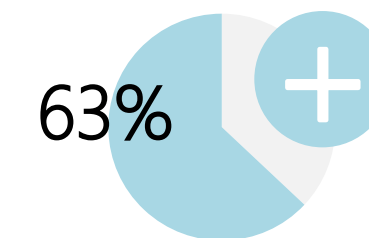
Meilleure définition du projet professionnel



Gain en autonomie



Reprendre confiance en ses capacités professionnelles

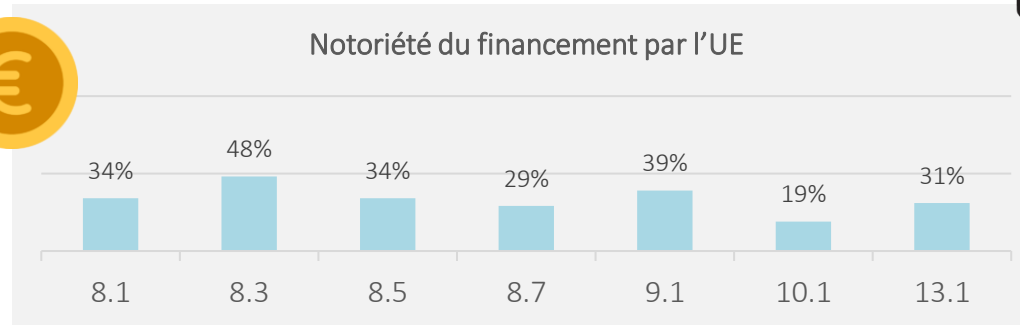


Rôle positif dans la suite du parcours



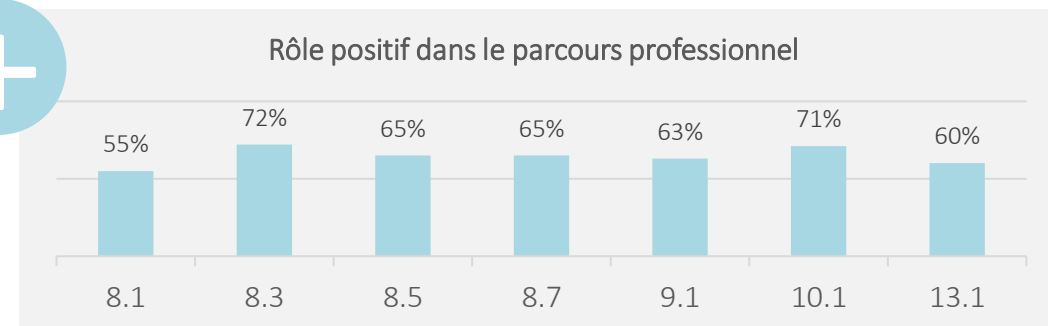
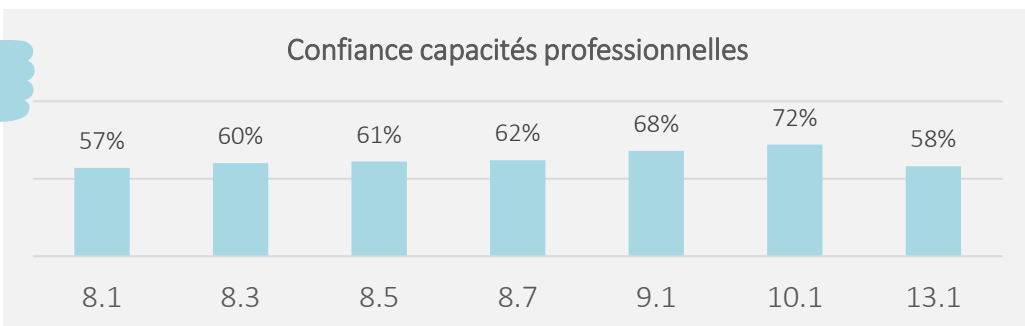
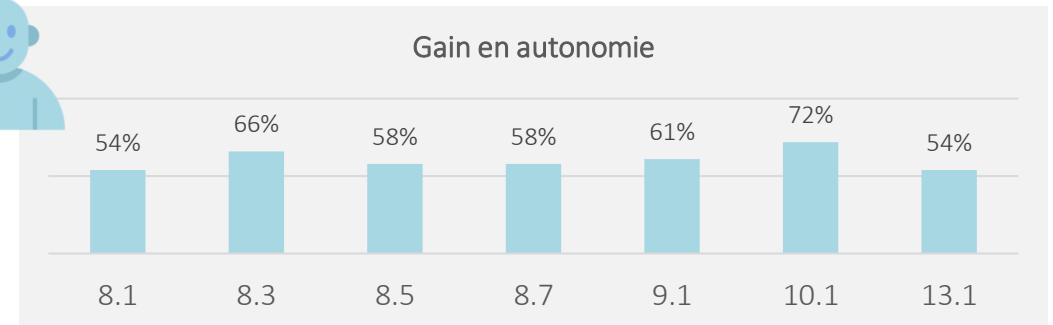
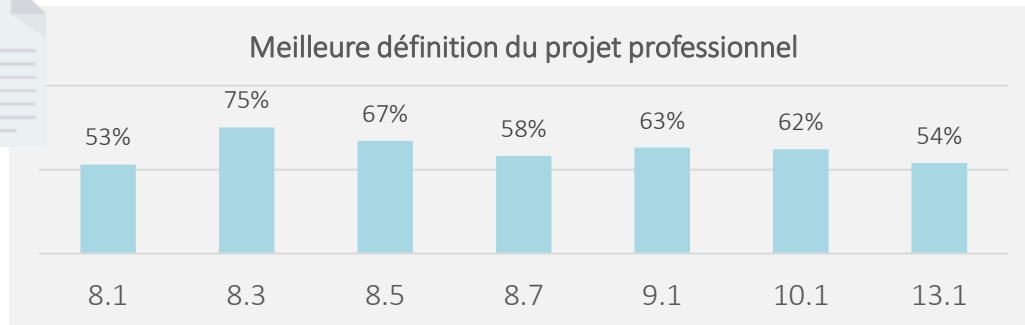
Près de deux participants sur cinq ignorent que l'opération dont ils ont bénéficié a été financée par l'Europe. Globalement, plus de 6 participants sur 10 sont d'accord avec l'ensemble des affirmations positives proposées.

Perception de l'opération par les participants et par priorité d'investissement



Les priorités 8.3 (emploi indépendant, entrepreneuriat, création d'entreprises) et 9.1 (inclusion active) sont celles qui affichent les meilleurs scores de notoriété du financement par l'Europe.

L'utilité des actions est reconnue par une majorité des participants, quelle que soit la priorité d'investissement. Les résultats sont particulièrement bons sur les PI 10.1 (décrochage scolaire) et 8.3 (emploi indépendant, entrepreneuriat, création d'entreprises).



4

Résultats par type de
dispositif



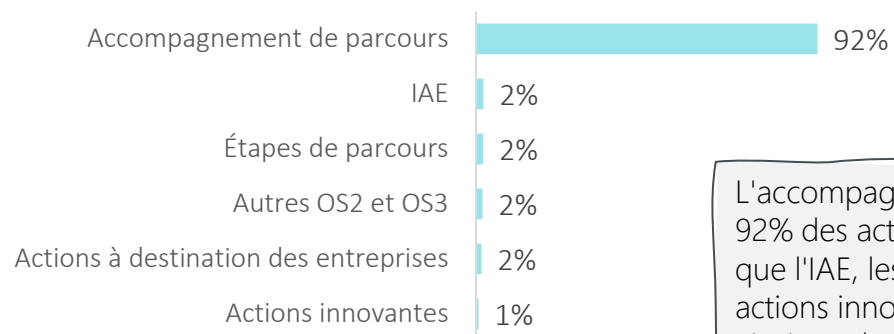
Résultats par type de dispositif* PI 9.1

Taux d'emploi à 6 mois

38%

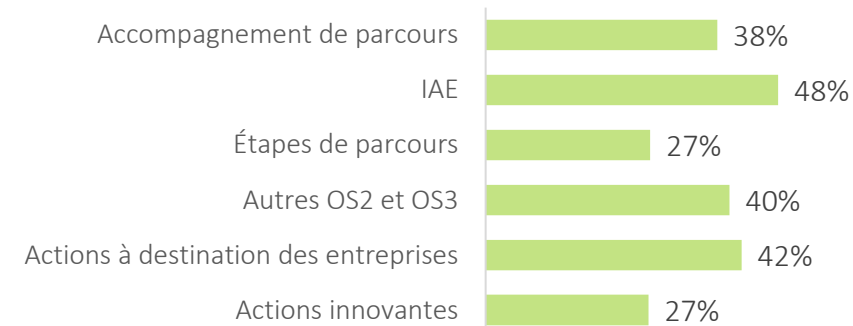
Chômeurs / inactifs à l'entrée

Répartition par dispositif



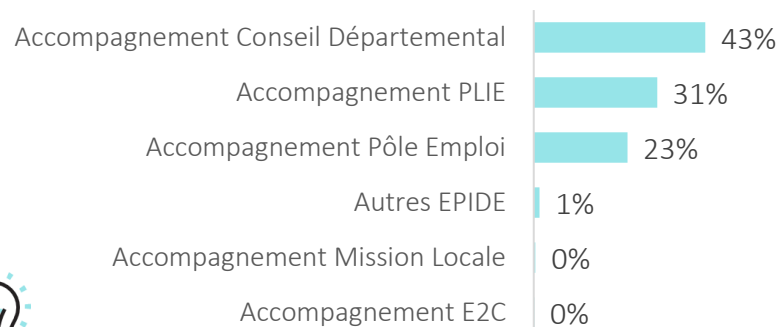
L'accompagnement de parcours représente 92% des actions. Les autres dispositifs, tels que l'IAE, les actions envers les entreprises, les actions innovantes, et les autres OS2 et OS3, ainsi que les étapes de parcours, sont répartis de manière équitable avec environ 2% chacun.

Taux d'insertion par dispositif



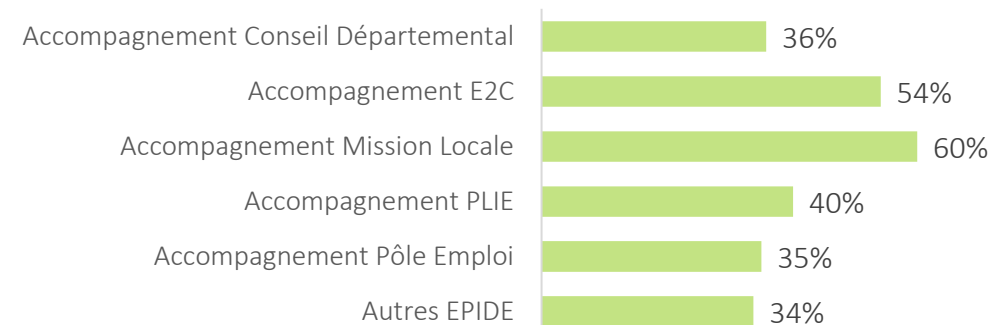
Zoom Accompagnement de parcours

Typologie détaillé « Accompagnement de parcours »



L'accompagnement PLIE et l'accompagnement Pôle Emploi constituent les principaux dispositifs d'accompagnement de parcours, représentant ensemble 97% des actions.

Taux d'insertion par typologie détaillée



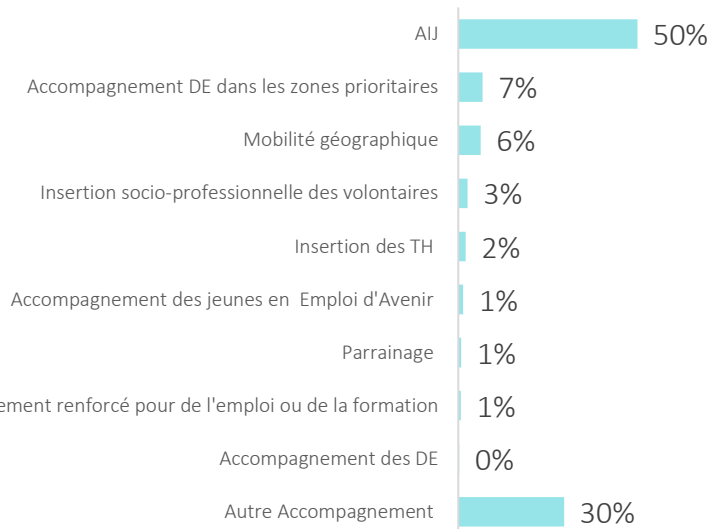
Résultats par type de dispositif* PI 8.1

Taux d'emploi à 6 mois

55%

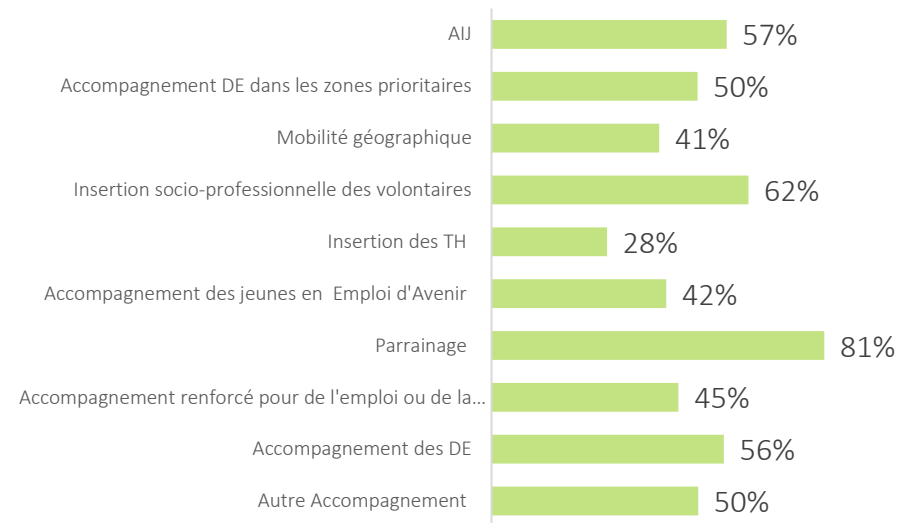
Chômeurs / inactifs à l'entrée

Répartition par dispositif



L'AIJ représente 50% des actions.

Taux d'insertion par dispositif



Le taux d'insertion varie selon le dispositif. Il atteint 62% pour les opérations d'insertion socio-professionnelle des volontaires, 57% pour l'AIJ et 41% pour les opérations de mobilité géographique. Il est à son niveau le plus bas pour le dispositif d'insertion TH



Résultats par type de dispositif* PI 8.3

Chômeurs / inactifs à l'entrée

Taux d'emploi à 6 mois

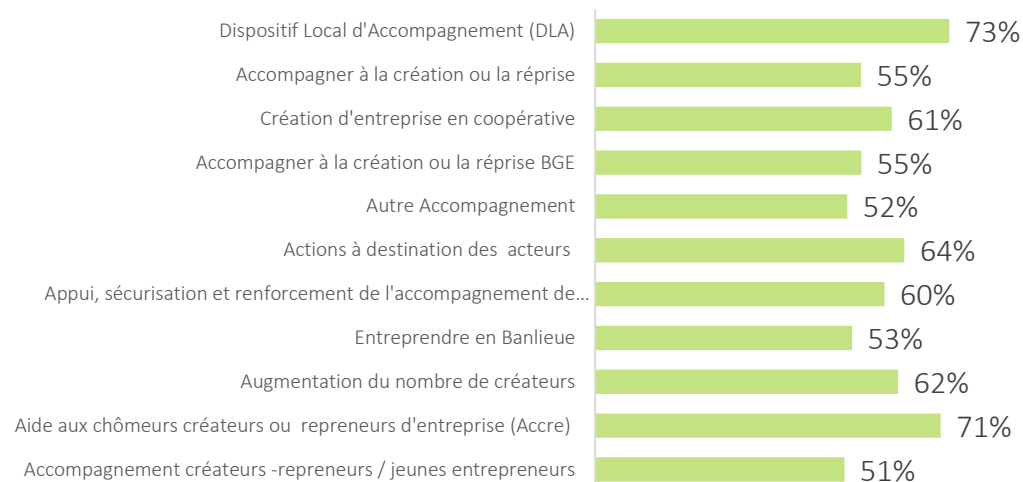
58%

Répartition par dispositif



Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) représente la part la plus importante avec 24% de la répartition. Il est suivi par "Accompagner à la création ou la reprise" avec 15% et la "Création d'entreprise en coopérative" à 12%. Les dispositifs "Accompagnement créateurs-repreneurs / jeunes entrepreneurs" et "Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (Accre)" ont les pourcentages les plus faibles, à 1% et 2% respectivement. Les autres catégories varient entre 5% et 10%.

Taux d'insertion par dispositif



Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) et l'Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (Accre) affichent les taux d'insertion les plus élevés à plus de 70%. La plupart des dispositifs se situent dans une fourchette entre 50% à 65%. L'Accompagnement créateurs-repreneurs / jeunes entrepreneurs est celui qui obtient le taux le plus bas à 51%.

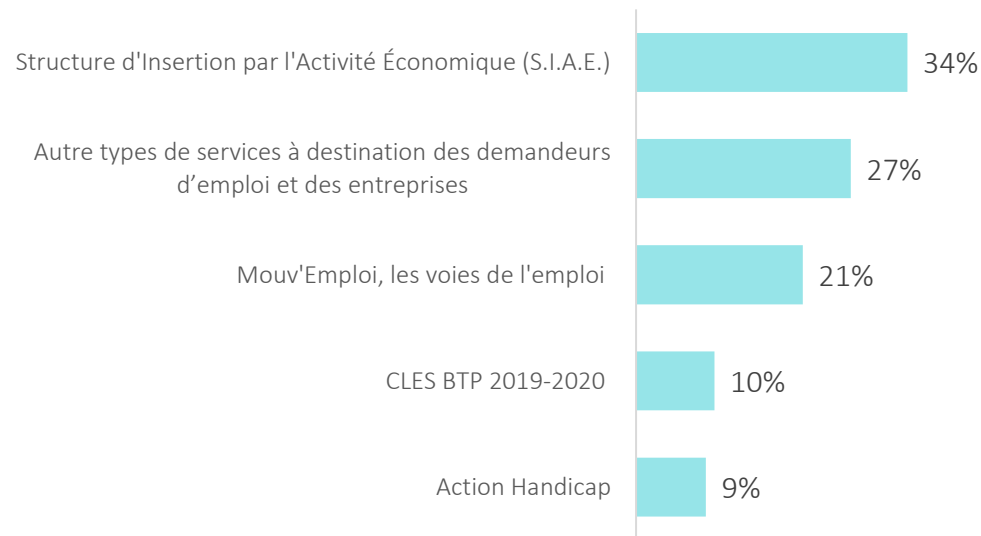
Résultats par type de dispositif* PI 8.7

Chômeurs / inactifs à l'entrée

Taux d'emploi à 6 mois

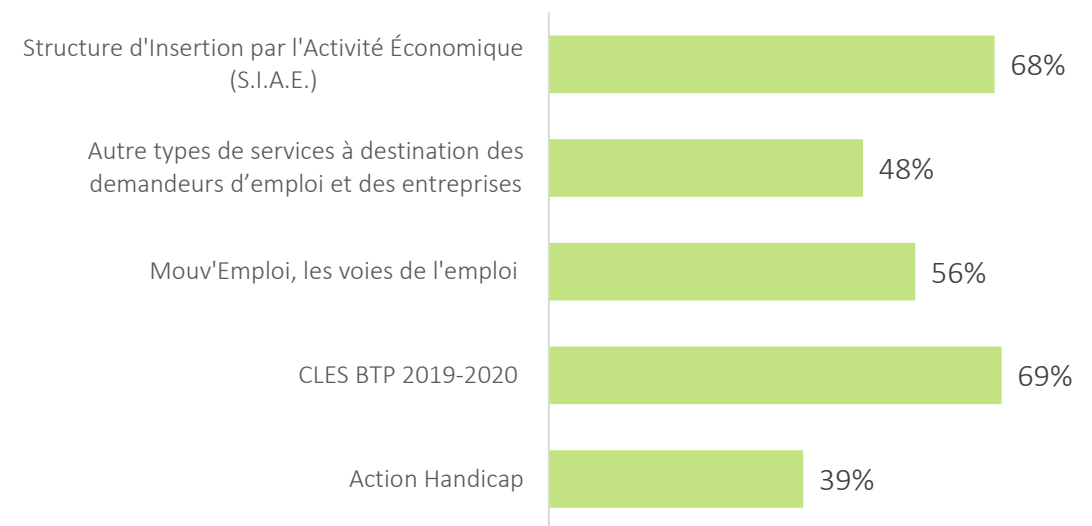
55%

Répartition par dispositif



La Structure d'Insertion par l'Activité Économique (S.I.A.E.) représente le segment le plus important avec 34% de la répartition. Les autres services à destination des demandeurs d'emploi et des entreprises suivent avec 27%, tandis que les autres catégories se situent entre 9% et 21%.

Taux d'insertion par dispositif

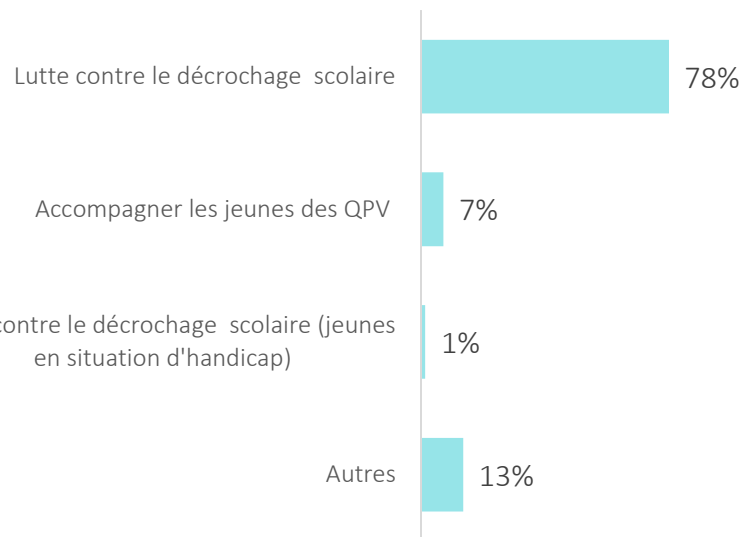


Le dispositif "CLES BTP 2019-2020" affiche le taux d'insertion le plus élevé avec 69%, suivi de près par la "Structure d'Insertion par l'Activité Économique (S.I.A.E.)" à 68%. À l'autre bout du spectre, "Action Handicap" présente le taux le plus bas à 39%, tandis que les autres dispositifs se situent entre 48% et 56%.

Résultats par type de dispositif* PI 10.1

Chômeurs / inactifs à l'entrée

Répartition par dispositif

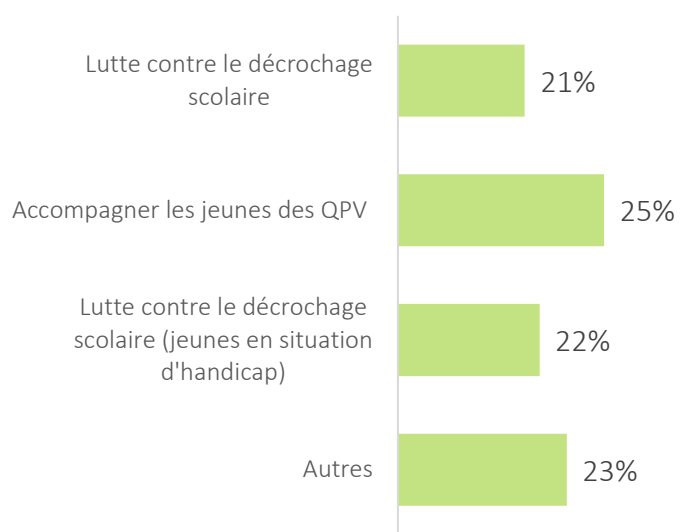


La "Lutte contre le décrochage scolaire" représente l'essentiel des actions avec un taux de 78%.

Taux d'emploi à 6 mois

21%

Taux d'insertion par dispositif

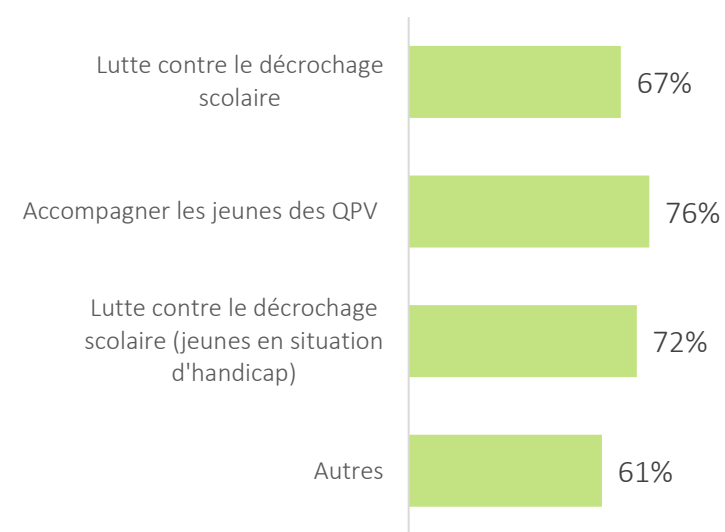


Le taux d'insertion est stable à un niveau bas quel que soit le dispositif. L'objectif est de lutter contre le décrochage scolaire et d'accompagner les jeunes vers une reprise d'études ou de formation.

Taux de sorties positives

70%

Taux de sorties par dispositif



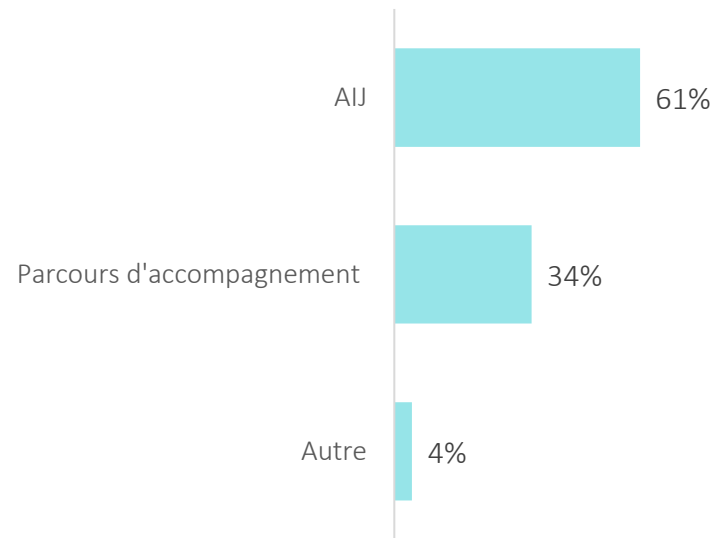
Résultats par type de dispositif* PI 13.1

Chômeurs / inactifs à l'entrée

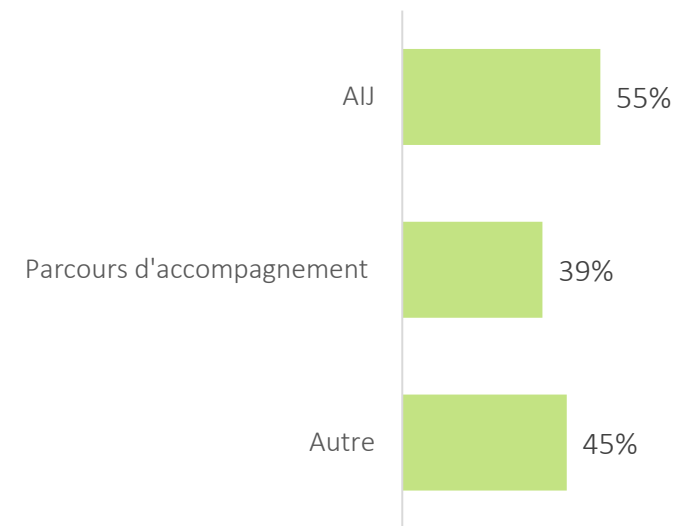
Taux d'emploi à 6 mois

49%

Répartition par dispositif



Taux d'insertion par dispositif



Les participants se répartissent entre l'AIJ (61% des participants) et le "Parcours d'accompagnement" (34%).

Le dispositif "AIJ" présente un taux d'insertion de 55%, ce qui le place au-dessus du "Parcours d'accompagnement" qui affiche un taux de 39%.

LVDC
SERVICE PUBLIC


**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


l'Europe
s'engage
en France
Fonds Social Européen



Découvrez notre site : www.lavoixduclient.fr

